

Spinoza : L'esprit et le corps

Author : Baruch Spinoza

Categories : [Les grandes pages de la philo](#)

Date : 10 septembre 2016

Spinoza, *Ethique*, III, proposition 2, scolie (1677) : texte choisi et commenté par Daniel Guillon-Legeay.

Dans cet extrait, *Ethique*, III, proposition 2, scolie [1], Spinoza se livre à une critique en règle du **libre-arbitre**. Parce qu'ils se meuvent et agissent de manière consciente et volontaire, les hommes croient que l'esprit peut commander au corps par la seule force de la volonté ; pour cette raison, ils se croient libres et prétendent occuper une place singulière dans la Nature. Mais, demande Spinoza, que savent-ils de la **liberté de la volonté**? Est-elle bien cette puissance d'auto-détermination qui rend l'esprit capable de commander au corps ? N'est-ce pas faire indûment de l'esprit un être en dehors et au-dessus de tout ce qui est? En d'autres termes, est-ce la volonté qui commande au corps ou est-ce le corps qui détermine la volonté? Dans ce texte, Spinoza fait voir que cette conception de la liberté, arc-boutée à celle de la volonté, ne prend pas en compte certaines réalités objectives, à savoir **la puissance du corps** et **la force des passions**. Et non sans audace, il soutient que la notion de libre-arbitre est une idée tronquée, inadéquate ; elle est une illusion, sans rapport avec l'ordre réel de la Nature. Pour comprendre la démonstration de Spinoza, je propose au lecteur de suivre scrupuleusement l'ordre du texte et d'en examiner successivement les principaux arguments.

Ce que peut le corps

« Personne, il est vrai, n'a jusqu'à présent déterminé ce que peut le corps, c'est-à-dire l'expérience n'a enseigné à personne jusqu'à présent ce que, par les seules lois de la Nature considérée en tant seulement que corporelle, le corps peut faire et ce qu'il ne peut pas faire à moins d'être déterminé par l'esprit. Personne en effet ne connaît si exactement la structure du corps pour en expliquer toutes les fonctions, et je ne veux rien dire ici de ce que l'on observe maintes fois chez les bêtes et qui dépasse de beaucoup la sagacité humaine, ni des nombreux actes que les somnambules accomplissent pendant le sommeil et qu'ils n'oseraient pas pendant la veille ; ce qui prouve assez que le corps, par les seules lois de sa nature, peut beaucoup de choses dont son esprit reste étonné. En outre, personne ne sait de quelle manière ou par quels moyens l'esprit meut le corps, ni combien de degrés de mouvement il peut lui imprimer, ni avec quelle vitesse il peut le mouvoir. D'où suit que les hommes, quand ils disent que telle ou telle action du corps vient de l'esprit qui a un empire sur le corps, ne savent pas ce qu'ils disent et ne

font rien d'autre qu'avouer en un langage spécieux qu'ils ignorent la vraie cause d'une action et ne s'en étonnent pas ».

Comment peut-on affirmer que l'esprit agit sur le corps tant que l'on ignore avec précision « *ce que peut le corps* »? Ne risque-t-on pas ainsi d'attribuer à l'un ce qui appartient à l'autre? En bonne méthode, nous dit Spinoza, il n'est d'autre solution que d'étudier « *les seules lois de la Nature considérée en tant seulement que corporelle* », c'est-à-dire la Nature^[2] envisagée d'un point de vue matériel. Les exemples qu'il retient sont extrêmement significatifs: la complexité structurelle et fonctionnelle du corps humain, la sagacité des bêtes, les somnambules. Ces phénomènes naturels invitent, en effet, à interroger ce que nous croyons savoir sur la structure et sur la puissance du corps, indépendamment de l'esprit. En outre, remarque Spinoza, affirmer que « *l'esprit a un empire sur le corps* » revient non à connaître les choses par *les causes* qui les engendrent, *mais* à juger des *seuls effets* qu'elles produisent sur notre imagination. Or, connaître une chose de manière rationnelle et scientifique, c'est connaître « *la vraie cause* » qui conditionne son essence et son existence. C'est pourquoi Spinoza regarde les mathématiques comme le véritable paradigme des sciences exactes. Leur démarche est fondée sur la démonstration rationnelle : « *elles s'occupent non des fins mais des essences et des propriétés des figures* »^[3] ; ce faisant , elles « *montrent aux hommes une autre règle de vérité* »^[4], bien éloignée de la croyance religieuse et superstitieuse.

Deux objections contre la thèse de Spinoza.

« Mais, dira-t-on, que l'on sache ou que l'on ignore par quels moyens l'esprit meut le corps, on sait cependant, par expérience, que si l'esprit humain n'était pas apte à penser, le corps serait inerte. On sait de même, par expérience, qu'il est également au seul pouvoir de l'esprit de parler comme de se taire et bien d'autres choses que l'on croit par suite dépendre du décret de l'esprit ».

Spinoza se fait ici le porte-parole de ses adversaires et détracteurs : « *l'expérience* » semble corroborer la puissance de la pensée à gouverner le corps et, par voie de conséquence, l'idée d'une liberté de la volonté. Toute la suite du texte constitue les réponses de Spinoza à ces objections.

Réponse à la première objection : l'esprit et le corps ne sont pas deux réalités indépendantes

« Mais, contre la première objection, je demande à ceux qui invoquent l'expérience si elle ne nous enseigne pas également que, si à l'inverse le corps est inerte, l'esprit est en même temps incapable de penser ? Car lorsque le corps est au repos pendant le sommeil, l'esprit en effet reste endormi avec lui et n'a pas le pouvoir de penser comme pendant la veille. Ensuite, nous savons tous, également par l'expérience, que l'esprit n'est pas toujours également apte à penser sur un même objet, et qu'en proportion de l'aptitude du corps à se prêter au réveil de l'image de tel ou

tel objet, l'esprit est aussi plus apte à considérer tel ou tel objet. Dira-t-on qu'il est impossible de tirer des seules lois de la Nature, considérée seulement en tant que corporelle, les causes des édifices, des peintures et des choses de cette sorte qui sont des créations du seul art humain, et que le corps humain, s'il n'était déterminé et conduit par l'esprit, n'aurait pas le pouvoir d'édifier un temple ? Mais j'ai déjà montré qu'on ne sait pas ce que peut le corps ou ce que l'on peut déduire de la seule considération de sa nature propre et que, très souvent, l'expérience oblige à le reconnaître, par les seules lois de la Nature se produisent un grand nombre de choses qu'on n'aurait jamais cru possible sans la direction de l'esprit ; telles sont les actions des somnambules pendant le sommeil, qui les étonnent eux-mêmes quand ils sont éveillés. Je joins à cet exemple la structure même du corps humain qui surpasse de bien loin en habileté tout ce que l'art humain peut bâtir ; pour ne rien dire ici de ce que j'ai montré plus haut, à savoir que de la Nature, considérée sous un attribut quelconque, suivent une infinité de choses ».

La notion d' « expérience » fait difficulté. Au sens courant, l'expérience le savoir et le savoir-faire né de la confrontation de l'esprit avec une réalité donnée. Le problème, fait remarquer Spinoza, est que l'expérience enseigne que, dans la Nature, se produisent des phénomènes qui semblent attester que **l'esprit et le corps** ne sont pas deux réalités indépendantes, à savoir : le sommeil, la perception sensorielle ou le somnambulisme. Le corps, en effet, peut soit entraver l'activité de l'esprit (dans le sommeil, dans la maladie), soit la stimuler (la pensée s'enrichit à mesure que perception sensorielle se fait plus fine). On pourrait penser que l'art (il faut entendre ici la production d'objets techniques aussi bien que la création d'œuvres esthétiques) constitue une exception notable. Mais Spinoza balaie cette objection: certes, le talent est une manifestation de l'esprit ; mais le corps participe – lui aussi, et pleinement - à la création de l'esprit ! Voyez le peintre, le sculpteur, le danseur, le chanteur! De quelque côté que l'on se tourne, on retrouve la mystérieuse puissance du corps...

Réponse à la seconde objection : quand la force des désirs abolit les décrets de la volonté

« Pour ce qui est maintenant de la seconde objection, certes les affaires des hommes seraient en bien meilleur point s'il était également au pouvoir des hommes tant de se taire que de parler. Mais, l'expérience l'a montré surabondamment, rien n'est moins au pouvoir des hommes que de tenir leur langue, et il n'est rien qu'ils puissent moins faire que de gouverner leurs désirs; et c'est pourquoi la plupart croient que notre liberté d'action existe seulement à l'égard des choses que nous désirons modérément, parce que l'appétit de ces choses peut aisément être contrarié par le souvenir d'une autre chose dont nous souvenons souvent ; mais que nous ne sommes pas du tout libres à l'égard des choses que nous désirons vivement et que le souvenir d'une autre chose ne peut apaiser. Mais, en vérité, s'ils ne savaient par expérience que maintes fois nous regrettons nos actions et que souvent, quand nous sommes dominés par des affections contraires, nous voyons le meilleur et faisons le pire, rien ne les empêcherait de croire que toutes nos actions sont libres. C'est ainsi qu'un petit enfant désire librement le lait de sa mère, un jeune garçon en colère vouloir se venger, un peureux prendre la fuite. Un homme en état d'ébriété aussi croit dire par un libre décret de l'esprit ce que, sorti de cet état, il voudrait avoir tu ; de même le délirant, la

bavarde, l'enfant et un très grand nombre d'individus de même farine croient parler par un libre décret de l'esprit, alors que portant ils ne peuvent contenir l'impulsion qu'ils ont à parler ».

Les hommes se croient libres. Mais comment expliquer alors leur difficulté à maîtriser leurs paroles et leur impuissance à gouverner leurs désirs ? N'est-ce pas la preuve que les désirs peuvent l'emporter sur la volonté, et les décisions de la conscience n'être ni transparentes ni souveraines ? Pour achever de ruiner la thèse de ses adversaires, Spinoza emprunte au poète latin Ovide la célèbre formule : « *Video meliora proboque, sed deteriora sequor* » (« *Je vois le meilleur et je l'approuve, et cependant, je fais le pire* »). Qu'est-ce que le désir, sinon *une manifestation de la puissance du corps* ? Là encore, les exemples sont significatifs : le jeune enfant qui désire le lait, la bavarde, le jeune homme impulsif... Or, le caractère, le tempérament et l'âge constituent autant de déterminations internes qui manifestent, précisément, *l'intrication réciproque et indémêlable de l'esprit et du corps*. Qu'est-ce qu'une chose qui *ne peut pas ne pas se produire* conformément aux « *lois de la Nature* » ? Cela se nomme *la nécessité*, celle-là même qui régit les lois de la Nature. La philosophie de Spinoza, en effet, développe un déterminisme intégral œuvrant au sein de la Nature toute entière, et récuse avec vigueur la thèse de ceux qui « *conçoivent l'homme dans la Nature comme un empire dans un empire* »^[5].

La thèse de Spinoza.

« L'expérience donc fait voir aussi clairement que la raison que les hommes se croient libres pour cette seule cause qu'ils sont conscients de leurs actions et ignorants des causes par lesquelles ils sont déterminés ; en outre, elle montre que les décrets de l'esprit ne sont rien d'autre que les appétits eux-mêmes, et varient en conséquence selon la disposition variable du corps. Chacun, en effet, gouverne tout suivant son affection, et ceux qui, de plus, sont dominés par des affections contraires, ne savent ce qu'ils veulent ; pour ceux qui sont sans affections, ils sont poussés d'un côté ou de l'autre par le plus léger motif. Tout cela certes montre clairement que le décret de l'esprit, aussi bien que l'appétit et la détermination du corps sont de leur nature choses simultanées, ou plutôt sont une seule et même chose que nous appelons décret quand elle est considérée sous l'attribut de la pensée et expliquée par lui, et que nous nommons détermination quand elle est considérée sous l'attribut de l'étendue et déduite des lois du mouvement et du repos ».

La thèse adverse enfoncée, Spinoza peut maintenant poser sa thèse : la liberté de la volonté, dont les hommes se prévalent si volontiers, n'est que pure illusion ; elle ne s'applique à rien de réel, mais témoigne plutôt de leur ignorance à l'égard de l'ordre de la Nature. Ils imaginent une liberté de la volonté s'exprimant à travers les décrets de l'esprit, mais ne parviennent pas à saisir les « causes » réelles qui les déterminent à agir : la puissance du corps et la force des passions. Il faut comprendre ici que cette illusoire liberté engendre, paradoxalement, la servitude humaine à l'égard du réel. Car ne comprenant pas l'ordre réel de la Nature, les hommes se condamnent à le subir ; en le subissant, ils tentent de s'y soustraire en imaginant d'autres voies ; en imaginant d'autres voies, ils oscillent entre l'espoir et la crainte, ces deux puissants ferments de la

superstition.

On le voit, à la question « Faut-il penser séparément le corps et l'esprit, la matière et la pensée? » , Spinoza répond clairement en affirmant l'une des thèses centrales de sa philosophie : l'appétit du corps et le décret de l'esprit « *sont une seule et même chose* ». Spinoza ici se pose en adversaire déclaré de Descartes. Sur ce débat, nous ne pouvons ici donner au lecteur qu'une rapide indication^[6]. La philosophie *dualiste* de Descartes soutient que le corps et l'esprit constituent *deux réalités distinctes et séparables*. Mais, dans cette perspective, reste à penser l'épineuse question de leur union. A l'inverse, Spinoza développe une doctrine *moniste* (du grec monos : un seul) : l'esprit et le corps ne forment pas deux réalités distinctes et séparables, mais *deux expressions d'une seule et même réalité* envisagée sous deux angles différents. Ainsi, l'individu humain constitue une seule et même réalité, envisagée tantôt sous l'attribut de l'étendue (quand il bouge et agit), tantôt sous l'attribut de la pensée (quand il pense).

Pour autant, est-ce à dire que Spinoza n'admet pas de liberté pour les hommes? Les hommes, fondamentalement, ne sont pas libres puisque leur essence et leur existence sont l'une et l'autre déterminées par l'ensemble de la Nature. Toutefois, la vraie liberté ne s'oppose pas à la nécessité, mais à la contrainte. Est libre, nous dit Spinoza, l'être « *qui existe et agit selon la nécessité de sa nature* » et, donc, sans subir de contrainte. Ainsi, accomplir sa nature, affirmer son désir, faire ce pour quoi on se sent fait, c'est être réellement libre. Pour Spinoza, comprendre et accepter joyeusement par la raison la nécessité des choses ne signifie pas se soumettre à un destin aveugle ; c'est - bien au contraire – se donner le pouvoir d'augmenter sa puissance de penser et d'agir et, par-là même, de s'accorder avec la Nature, c'est-à-dire le réel qui nous englobe et nous contient.

C'est pourquoi, à mesure que les hommes prennent conscience des lois qui déterminent le monde réel, ils peuvent apprendre à se libérer au moyen de la connaissance rationnelle. La philosophie, précisément, est cette entreprise de libération, par le moyen de la raison. Les sciences de la nature, en comprenant *les causes réelles* (appelées aussi causes *efficientes*) qui produisent les phénomènes, participent également de cette entreprise de libération du genre humain. Et de là procède sans doute l'étonnante postérité de Spinoza. Aujourd'hui, nombre de scientifiques, de politiques, de créateurs redécouvrent l'œuvre fascinante de Spinoza et produisent des concepts, des systèmes et des œuvres d'art en s'inspirant d'elle. ^[7]

[1] Spinoza, *Ethique, partie III, proposition 2, scolie*, traduction Caillois, La Pléiade, éditions NRF, pp. 416 - 419

[2] La Nature, pour Spinoza, désigne la totalité du réel, considérée comme puissance infiniment productive

[3] Spinoza, *Ethique*, I, Appendice, La Pléiade, p.349

[4] *ibidem*.

[5] Spinoza, *Ethique*, III, Préface,

[6] Je renvoie le lecteur à l'excellent ouvrage d'initiation de Pierre-François Moreau : *Spinoza*, édition Seuil, 1975, collection « *Ecrivains de toujours* ». Voir notamment le chapitre : *Désir, passions, raison*, pp.97-107

[7] Excellent hors-série Le Point : *Spinoza, l'ultramoderne*, avec pour sous-titre « *Démocratie, laïcité, neurosciences, biologie, psychologie, éducation : ce qu'on lui doit* » (octobre-novembre 2015).